



**HAL**  
open science

# De la cour de Blois à la cour de Champagne : les romans de Gautier d'Arras

Corinne Pierreville

► **To cite this version:**

Corinne Pierreville. De la cour de Blois à la cour de Champagne : les romans de Gautier d'Arras . Splendeurs de la cour de Champagne au temps de Chrétien de Troyes, Danielle Quérue, 1999, Troyes, France. hal-01570941

**HAL Id: hal-01570941**

**<https://hal.science/hal-01570941>**

Submitted on 19 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## De la cour de Blois à la cour de Champagne : les romans de Gautier d'Arras

Dans son *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Henri d'Arbois de Jubainville remarque, après avoir mentionné brièvement l'œuvre de Chrétien de Troyes :

Le genre d'étude auquel se plaisait Henri le Libéral était trop sérieux pour se concilier avec le goût de cette littérature légère, et à parler franchement nous ne pouvons le blâmer bien vivement s'il a trouvé quelquefois les romans de son temps un peu soporifiques. Bien entendu que nous ne parlons pas des romans d'aujourd'hui.<sup>1</sup>

Malgré la réserve apportée par la phrase finale, cette citation met en évidence le fossé qui a longtemps séparé l'histoire et la littérature. Pourtant, ces disciplines ne peuvent que s'enrichir mutuellement. L'analyse des prologues et épilogues des romans de Gautier d'Arras en donne une nouvelle illustration.

*Eracle et Ille et Galeron* sont dédiés à un nombre surprenant de mécènes différents. *Eracle* mentionne Thibaut de Blois dans son *incipit* et son *explicit*, où il le place aux côtés de Marie de Champagne et Baudouin de Hainaut<sup>2</sup>. L'introduction d'*Ille et Galeron* est consacrée à la louange de l'impératrice Béatrix de Rome, que la conclusion reprend en l'accompagnant d'un éloge du comte Thibaut<sup>3</sup>. La pluralité des dédicataires pourrait suggérer que le trouvère venu d'Arras n'était pas attaché à une cour précise, point de vue communément partagé par la critique jusqu'à présent. Peut-on supposer, à l'inverse, que Gautier a rencontré dans une seule et même cour, l'illustre cour de Champagne, ces différents personnages ? Par-delà Thibaut de Blois, Marie de Champagne et Baudouin, n'est-ce pas la figure d'Henri le Libéral qui s'impose finalement au lecteur d'*Eracle* ? Nous verrons aussi comment le roman se rattache à la région champenoise, et plus particulièrement à la ville de Provins.

Gautier d'Arras dédie le prologue d'*Eracle* au frère d'Henri I<sup>er</sup>, Thibaut V de Blois :

Du plus vaillant dirai le some  
qui fust d'Islande dusc'a Rome,  
del bon conte Tibaut de Blois,  
del preu, del large, del cortois. v.51-54<sup>4</sup>

Si l'on pouvait hésiter entre Thibaut V et son père, Thibaut IV, dit le Bon, l'épilogue permet de dissiper ces doutes :

---

<sup>1</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. III, 1152-1181, Paris, 1861, p.189.

<sup>2</sup> *Eracle*, v.53, 61, 6523, 6528, 6530, 6559.

<sup>3</sup> *Ille et Galeron*, v.19, 6592 c-e.

<sup>4</sup> «Je dirai l'essentiel à propos de l'homme le plus remarquable qui existe d'Islande jusqu'à Rome, le bon comte Thibaut de Blois, le preux, le généreux, le courtois».

Li quens Tiebaus ou riens ne faut,  
li fius au boin conte Tiebaut,  
me fist ceste oevre rimoier. v.6523-6525<sup>5</sup>

Le poète a donc entrepris *Eracle* à l'instigation de Thibaut V, haut dignitaire de la cour, beau-frère et gendre de Louis VII. Certains aspects du récit sont marqués par la personnalité de Thibaut, en particulier la description du sénéchal. Alors que la littérature de l'époque, et surtout les œuvres de Chrétien de Troyes, restent tributaires d'une tradition présentant le sénéchal comme un personnage discourtois, brutal, malhabile au combat ou un traître<sup>6</sup>, le poète arrageois prête aux sénéchaux de nombreuses qualités. Dans ses romans, ce sont les seuls chevaliers honnêtes, courtois<sup>7</sup> et dévoués, capables d'assurer le maintien de la paix et de la justice face à l'incapacité des rois<sup>8</sup>. Ce sont de précieux auxiliaires de leur maître, tant dans les affaires intérieures qu'extérieures au royaume, vertus qui leur valent à plusieurs reprises le titre laudatif de « prodome »<sup>9</sup>. Alors que Keu s'oppose toujours au héros par jalousie ou par orgueil<sup>10</sup>, les sénéchaux imaginés par l'auteur sont les alliés les plus sûrs du protagoniste<sup>11</sup>, comme le montre la présence d'un vers quasi identique dans les deux récits pour illustrer l'attitude du sénéchal envers Eracle ou Ille :

Li senescaus l'aime et honeure.  
*Eracle*, v.1248

Li senescaus l'onore et aime.  
*Ille et Galeron*, v.2331

Cette fonction est si honorable aux yeux de l'écrivain qu'il la confie deux fois à l'un de ses héros, Ille, sénéchal de Bretagne puis de Rome<sup>12</sup>. Ce parti pris est d'autant plus surprenant que l'aristocratie féodale se méfiait des sénéchaux, en raison du rôle prépondérant qu'ils étaient amenés à tenir<sup>13</sup>, suspicion que reflète la littérature médiévale. Mais Thibaut de Blois était sénéchal de Louis VII<sup>14</sup> et le poète lui a rendu hommage en créant des sénéchaux sympathiques.

<sup>5</sup> «Le comte Thibaut à qui il ne manque aucune qualité, le fils du bon comte Thibaut, me fit rimer cette œuvre».

<sup>6</sup> Les sénéchaux dont le caractère échappe à cet archétype sont extrêmement rares dans le panorama littéraire du XIIe siècle. Seul Dinas de Dinan, l'ami de Tristan, incarne un sénéchal loyal et dévoué.

<sup>7</sup> *Eracle*, v.484, 533, 536, 551, 553, 561 ; *Ille et Galeron*, v.2083, 2165, 2173, 2237, 2259, 2267.

<sup>8</sup> *Ille et Galeron*, v.2008-10.

<sup>9</sup> *Ille et Galeron*, v.2049, 2428, 2485.

<sup>10</sup> Voir par exemple *Erec et Enide*, v.3963-4031 ; *Chevalier de la charrette*, v.4006-4012 ; *Chevalier au lion*, v.71-85, 590-611 ; *Conte du Graal*, v.999-1005.

<sup>11</sup> *Eracle*, v.553-563, 995-7, 1138, 1248, 1383-1409, 1731-6 ; *Ille et Galeron*, v.2236-2317, 2334-7.

<sup>12</sup> *Ille et Galeron*, v.1193, 2476.

<sup>13</sup> Voir D. Boutet, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Champion, 1992, p.309 et 510 ; M. Huby, « Le sénéchal du roi Arthur », *Etudes Germaniques*, 1976, p.433.

<sup>14</sup> Voir *Eracle*, v.53-86, 6523-5 ; *Ille et Galeron*, v.6592e et F. A. G. Cowper, éd. d'*Ille et Galeron*, introduction p.l.

*Eracle* est également dédié à la comtesse Marie de Champagne :

Par lui le fis, nel quier noier,  
et par le contesse autressi,  
Marie, fille Loëy. v.6526-6528<sup>15</sup>

Faut-il s'étonner que Gautier nomme, aux côtés de Thibaut V, Marie, l'épouse d'Henri le Libéral, plutôt qu'Alix de Blois, la femme de Thibaut ? En tant que sénéchal du roi de France, Thibaut ne restait pas confiné à sa cour. Sa fonction l'amenait à suivre le souverain dans ses déplacements et il maintenait de solides relations politiques et économiques avec le comté de Champagne. Il avait rendu hommage à son frère, Henri le Libéral, il retrouvait les membres de sa famille lors des grandes assemblées qui se tenaient à Troyes ou à Provins, et conservait dans cette ville des intérêts et des droits. On peut alors supposer que Gautier d'Arras a rencontré Thibaut et Marie à la cour de Champagne, alors qu'Alix n'accompagnait pas son époux.

*Eracle* reflète parfaitement les préoccupations de la comtesse Marie qui ne s'intéressait pas seulement à la *fine amor* mais aussi à la littérature religieuse puisqu'elle a commandé la traduction de la Genèse au poète Evrat ainsi qu'une paraphrase poétique du psaume *Eructavit cor meum* (Vulgate 44)<sup>16</sup>. Or le roman, qui retrace la vie de l'empereur Héraclius, destiné à reconquérir la Sainte Croix, se distingue par sa tonalité évangélique : à côté des nombreuses citations des textes bibliques et liturgiques, on trouve des personnages, des motifs ou des schémas narratifs empruntés à l'hagiographie, la Bible et la liturgie<sup>17</sup>. Ce dessein édificateur se mêle à un débat courtois, car le héros devient conseiller de l'empereur de Rome, Laïs, contraint de quitter son épouse pour aller au combat. Doit-il la laisser libre de ses mouvements ou l'enfermer pour qu'elle lui reste fidèle<sup>18</sup> ? La deuxième partie du récit montre que l'emprisonnement de la souveraine vertueuse l'incite à tromper son époux et ne l'empêche pas de retrouver son amant à sa guise<sup>19</sup>. En mêlant casuistique courtoise et intention édifiante, l'auteur répond aux goûts de ses contemporains, et plus spécifiquement à ceux de la comtesse de Champagne.

Le troisième et dernier dédicataire d'*Eracle* est le comte Baudouin de Hainaut :

Faite m'en a mainte assaillie  
cil qui a Hainau en baillie,  
que je traitasse l'uevre en fin (...)  
Quens Bauduin, a vos l'otroi. v.6529-6559<sup>20</sup>

<sup>15</sup> « Je le fis pour lui, je ne cherche pas à le nier, mais aussi pour la comtesse Marie, la fille de Louis ».

<sup>16</sup> Voir J. F. Benton, « The court of Champagne as a library center », *Speculum*, 36, 1961, pp.563-6.

<sup>17</sup> Pour plus de précision, voir C. Pierreville, *La rivalité littéraire entre Chrétien de Troyes et Gautier d'Arras*, Université Lyon III, 1997, pp.13-30.

<sup>18</sup> *Eracle*, v.3011-3127.

<sup>19</sup> *Eracle*, v.3227-4650.

<sup>20</sup> « Celui qui a Hainaut sous sa domination m'a pressé de finir cette œuvre (...) Comte Baudouin,

Anthime Fourrier a montré qu'il ne pouvait s'agir que de Baudouin V<sup>21</sup>, qui manifestait un intérêt particulier à l'égard de la littérature et des récits historiques, comme le montre le prologue du *Pseudo-Turpin* :

Li bons Baudoins, li cuens de Chainau, si ama most Karlemainnes,  
ni ne vout onques croire chose que l'om en chantast, ainz fit  
chercher totes les bones abeies de France et garder par tot les  
aumaires por saver si l'om i troveroit la veraie ystoire.<sup>22</sup>

Ce goût pour l'histoire est aisément satisfait par *Eracle*, qui relate l'Invention et l'Exaltation de la Croix en s'inspirant du *Liber pontificalis*<sup>23</sup> et d'un texte liturgique retranscrit dans le premier livre des *Homélies* de Raban Maur<sup>24</sup>. L'exigence de vérité qui anime le comte de Hainaut, sa méfiance à l'égard des fictions, était aussi comblé par le second roman de Gautier, *Ille et Galeron*, qui reprend, amplifie et corrige le lai d'*Eliduc*, en supprimant les éléments merveilleux ou peu crédibles. Les vers d'*Ille et Galeron*, dans lesquels s'affirme la supériorité de la vraisemblance sur l'étrange et le fabuleux, sont à cet égard significatifs :

Mes s'autrement n'alast l'amors,  
li lais ne fust pas si en cours  
nel prisaisent tot li baron.  
Grant cose est d'Ille et Galeron :  
n'i a fantome ne alonge  
ne ja n'i troverés mençonge.  
Tex lais i a, qui les entent,  
se li sanlent tot ensement  
com s'eüst dormi et songié. v.928-936<sup>25</sup>

Gautier d'Arras explique clairement la raison pour laquelle il a transformé son intertexte celtique : il n'est pas plausible, comme le suggèrent la répétition des synonymes « dormi » et « songié », ainsi que l'accumulation de termes à connotation péjorative, « fantome »,

---

c'est à vous que je la donne ».

<sup>21</sup> A. Fourrier, *Le courant réaliste...*, p.193 sv.

<sup>22</sup> G. Paris, *De Pseudo-Turpino*, Paris, 1865. « Le bon Baudouin, le comte de Hainaut, qui aimait beaucoup Charlemagne et ne voulut jamais croire les choses que l'on chantait à son propos, mais fit chercher par toutes les bonnes abbayes de France et regarder par toutes les bibliothèques pour savoir si l'on y trouverait l'histoire véridique ».

<sup>23</sup> *Eracle*, v.5119-210. Voir les remarques de Mgr. Duchesne, *Liber pontificalis (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 2<sup>e</sup> série)*, t. I, Introduction, p.CVII-IX.

<sup>24</sup> *Rabani Mauri opera...*, éd. Colvenerius, Cologne, 1617, t. V, p.625. Edition reproduite par Migne, t. CX, col. 131.

<sup>25</sup> « Mais si l'amour n'était pas plus cruel, la vogue des lais serait moindre, ils ne seraient pas aussi appréciés de tous les hauts personnages. Ce qui est remarquable dans l'histoire d'Ille et Galeron, c'est que rien n'y est produit de l'imagination ou vain discours, que vous n'y trouverez pas le moindre mensonge, alors que certains lais, quand on les écoute, laissent l'impression que l'on a dormi et rêvé ». Traduction de J.C. Delcos et M. Quereuil, *Ille et Galeron*, Paris, Champion, 1993.

« alonge », « mençonge ». Il met en valeur sa volonté de reprendre une forme littéraire à succès, « prisée par tous les barons », mais surtout d'améliorer le lai d'*Eliduc* en le rendant plus vraisemblable. Il devient alors l'inventeur d'un conte breton fondé sur l'observation de la réalité, ce qui lui permet de délivrer un enseignement et de rehausser la valeur littéraire et morale de son œuvre. Le comte Baudouin appréciait peut-être *Ille et Galeron* pour une raison différente. Alors qu'Eliduc, présenté comme le père d'Ille, s'éprend d'une autre femme quand il est parti en terre étrangère, Ille reste toujours fidèle à son épouse, même lorsque la fille de l'empereur tombe amoureuse de lui. Or le chroniqueur Gislebert de Mons rapporte, non sans une certaine surprise, l'amour exclusif que Baudouin portait à sa femme<sup>26</sup>.

Maintenant que le profil des dédicataires d'*Eracle* se dessine avec plus de netteté, il faut nous demander où le trouvère a pu rencontrer ces trois mécènes. A-t-il offert ses services à des cours distinctes, celle de Blois, celle de Champagne puis celle du Nord, à la manière de Chrétien de Troyes dont le *Chevalier de la charrette* est dédié à la comtesse Marie et le *Conte du Graal* à Philippe d'Alsace, comte de Flandre<sup>27</sup> ? En fait, Baudouin de Hainaut, comme Philippe d'Alsace, était lié par des relations familiales au comté de Champagne. Depuis 1169, Baudouin était devenu le beau-frère de Philippe<sup>28</sup> et à partir de 1171 des négociations sont menées par Philippe d'Alsace afin d'unir les enfants de Hainaut, Isabelle et Baudouin VI, à ceux d'Henri le Libéral et de la comtesse Marie<sup>29</sup>. L'intérêt économique de ces mariages n'était pas négligeable, comme l'a remarqué Michel Bur dans son ouvrage consacré à la formation du comté de Champagne, puisque :

l'essor des foires de Champagne dépendait de la bonne volonté des Flamands.<sup>30</sup>

Baudouin renouvelle ces conventions matrimoniales lors de deux assemblées solennelles qui réunissent les dédicataires d'*Eracle*, le 13 mai 1179 à Troyes et le 14 mai 1181 à Provins. Isabelle de Hainaut, devenue l'épouse de Philippe Auguste, fut remplacée par sa sœur Yolande. Ces grandes réunions offraient au romancier la possibilité de présenter *Eracle* et de le dédier à ses trois mécènes.

On le voit, tous les dédicataires d'*Eracle* sont unis par des liens très étroits à Henri le Libéral. Thibaut est son frère, Marie son épouse, Baudouin, un homme qui partage avec lui des intérêts économiques et politiques, et qui deviendra le beau-père de ses enfants. Le roman d'*Eracle* s'avère d'ailleurs singulièrement proche des passions d'Henri I<sup>er</sup>. Le

<sup>26</sup> *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. Léon Vanderkindere, Brussels, 1904, pp.191-2.

<sup>27</sup> *Chevalier de la charrette*, v.1 ; *Conte du Graal*, v.13.

<sup>28</sup> Voir A. Fourier, *Le courant réaliste...*, p.202-3.

<sup>29</sup> Voir H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. III, p.107 et sq.

<sup>30</sup> M. Bur, *La formation du comté de Champagne, v.950-v.1150*, Université de Lille III, 1977, p.492.

comte s'était brillamment illustré au cours de la deuxième croisade<sup>31</sup> et quand elle revint à l'ordre du jour en 1177, il revêtit à nouveau la croix<sup>32</sup>. Or Héraclius fut toujours considéré comme un modèle et un précurseur par les Croisés<sup>33</sup>. Le récit retrace la manière dont le bois sacré fut retrouvé par Hélène, la mère de l'empereur Constantin, grâce à un miracle qui suscita la conversion immédiate de saint Quiriace :

Judas a cui li vois parvint,  
voiant tous, crestiens devint  
si l'apelierent Cyriaque.  
Puis en ot il vers Diu tel crasce  
qu'il en est el ciel courounés ;  
molt bons loiers l'en est donnés,  
mais martyrs fu li Diu amis  
si con li dist li anemis. v.5198-5203<sup>34</sup>

La principale église de Provins, située à côté du palais comtal, est précisément dédiée à ce saint qu'Henri de Champagne vénéra toujours avec une insigne ferveur. Les chartes de l'époque témoignent qu'entre 1159 et 1166, il entreprit la reconstruction de l'église de Saint-Quiriace et combla de ses dons le chapitre<sup>35</sup>. Ces événements ont pu inciter Thibaut de Blois, son frère, à commander une œuvre qui retracerait l'origine de ce grand monument de Provins<sup>36</sup>.

Henri manifestait également une profonde dévotion à l'égard des reliques<sup>37</sup>. La chapelle du palais, construite entre 1176 et 1178, initialement dédiée à la Vierge, prit le nom de Chapelle de la Sainte-Croix en 1181 quand il y déposa, à son retour de croisade, une relique de la Vraie Croix. Or toute la mission d'Eracle consiste à s'emparer de la Croix,

<sup>31</sup> En 1148, à la faveur de la deuxième croisade, Louis VII écrit au père d'Henri, Thibault IV, pour le féliciter d'avoir un fils si courageux.

<sup>32</sup> Voir A. Fourrier, *op. cit.*, p.204. Le 29 janvier 1177, le pape Alexandre III écrit à son légat pour que l'Occident porte secours à Manuel Comène dans sa lutte contre le sultan d'Iconium. Le 21 septembre 1177, lors de l'entrevue d'Ivry à laquelle assistait Thibaut de Blois, le roi de France et le roi d'Angleterre firent la paix et promirent d'entreprendre une croisade. Le comte Henri I de Champagne revêtit la croix à Noël 1177 et prit la tête de ce mouvement en 1179.

<sup>33</sup> Voir *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. Léon Vanderkindere, Brussels, 1904, pp.39-40.

<sup>34</sup> « Judas, qui entendit la voix, devint chrétien aux yeux de tous, et on l'appela Quiriace. Depuis, Dieu lui fit la grâce de le couronner dans le ciel ; Il lui a donné une très belle récompense de ces actions, mais l'ami de Dieu fut martyrisé comme l'avait dit le diable ».

<sup>35</sup> Voir M. C. Hubert, *Champagne romane*, La nuit des temps, 1981, pp.26-46 ; H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. III, 1152-1181, Paris, 1861, p.333-370 ; Abbé Michel Veissière, *Une communauté canoniale au Moyen Age, Saint-Quiriace de Provins (XIe-XIIIe siècles)*, Soc. d'hist. et d'archéologie de Provins, Provins, 1961, pp.55-91.

<sup>36</sup> Cette hypothèse n'est pas confirmée par une charte de l'époque, mais Thibaut V de Blois est cité comme témoin lors du renouvellement de la grande charte de Saint-Quiriace, en 1176. Voir J. F. Benton, *Les chartes d'Henri Ier, Marie de Champagne et Henri II*, 76 d et H. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, n°252.

<sup>37</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. III, p.181.

tombée aux mains des Sarrasins, et à la rapporter à Jérusalem, comme l'auteur l'indique clairement dès le prologue :

Et si vous ert la cose dite  
com il le sainte Crois conquist  
sur Cordroé que il ocist ;  
con se gens fu reconfortee  
et con le Crois en fu portee  
la u on seut a Diu tenchier. v.108-113<sup>38</sup>

Replacée dans le contexte de la deuxième et de la troisième croisade auxquelles participa Henri I<sup>er</sup>, mort peu après son retour de Palestine, l'œuvre de Gautier prend une dimension remarquable. Le parallèle entre Eracle et Henri est tentant. Louer la reconquête de la Croix par le héros, célébrer sa mort une fois sa mission accomplie, permettait indirectement de chanter les prouesses du comte de Champagne. *Eracle*, roman hagiographique et courtois, pourrait se lire aussi comme le panégyrique d'Henri le Libéral, composé à la demande de son frère Thibaut, de son épouse Marie et de Baudouin V, son allié et ami.

Pourquoi, dans ce cas, Gautier ne mentionne-t-il pas explicitement Henri le Libéral et pourquoi ne pas lui dédier le roman ? Le comte de Champagne préférait les lettres antiques, l'éloquence et la théologie à la littérature en langue vulgaire, qu'appréciaient en revanche Marie, Thibaut et Baudouin<sup>39</sup>. D'autre part, comme l'a remarqué Michel Bur,

à la différence des ducs de Normandie ou des comtes d'Anjou, les comtes de Blois ne se soucièrent jamais de fixer leur image pour la postérité. Dans l'attaque comme dans la défense, ils négligèrent la puissance de l'écrit.<sup>40</sup>

Le but de Gautier n'était pas de combler les lacunes de l'historiographie mais de proposer une œuvre offrant une pluralité de lectures possibles, en laissant chacun libre d'y trouver des clés d'interprétation.

Si les dédicataires d'*Eracle* sont bien liés à la cour de Champagne, le roman contient également de nombreuses allusions à la ville de Provins, place forte, lieu de résidence des comtes, centre administratif et commercial, berceau de la famille dont Henri et Thibaut sont issus. Certes, les deux premières parties d'*Eracle* se déroulent à Rome, mais le poète a sans doute choisi cette ville pour son aura légendaire et n'en a retenu que les éléments essentiels, le Tibre, l'église Saint-Pierre<sup>41</sup>, sans rien de plus précis. En revanche, de

---

<sup>38</sup> « Et je vous dirai aussi comment il reconquit la Croix sur Cordroé qu'il tua ; comment son peuple fut réconforté et comment la Croix fut portée là où l'on a coutume d'honorer Dieu ».

<sup>39</sup> Voir H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. III, p.189 sv. et A. Fourrier, *Le courant réaliste...*, pp.189-193.

<sup>40</sup> M. Bur, *La formation du comté de Champagne, v.950-v.1150*, Université de Lille III, 1977, p.479-480.

<sup>41</sup> Le nom même de cette église est très répandu. Voir par exemple l'église Saint-Pierre à Mayence où a lieu l'ordalie dans *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, v.4997.



nombreux détails du récit l'inscrivent dans l'univers géographique et économique de Provins.

Juste à côté de l'église de Provins et du palais comtal se trouvait la Tour de César qui servait de prison et peut faire songer à la tour « fort et reonde » où l'on cloître Athanaïs :

«Et je le metrai en tel leu,  
par cele foi que je doi Deu,  
qu'al mius i ert de tot le monde,  
qu'en cele tor fort et reonde  
l'enfremerai, biaux amis chiers,  
a vint et quatre chevaliers  
qui a me volenté seront.» v.3131-3137<sup>42</sup>

Le donjon de Provins, appelé aussi Grande Tour ou Tour du Comte, construit au XII<sup>e</sup> siècle, se dressait au-dessus de la cité. Là se rejoignaient les fortifications entourant la ville haute et celles de la ville basse<sup>43</sup>. Dès l'époque carolingienne s'élevait dans la ville haute une défense<sup>44</sup>, mais la Tour de César, symbole et instrument de domination, était beaucoup plus imposante. L'architecture du donjon évoqué dans le roman ne correspond pas exactement à celle de la Tour du Comte, carrée à sa base, octogonale au sommet et flanquée de tourelles rondes à ses quatre coins. Cowper a tenté de masquer ces dissemblances en concluant que le donjon :

presents substantially the appearance of being round.<sup>45</sup>

Sans aller jusqu'à torturer l'architecture, on peut concéder à Gautier le droit de s'inspirer librement des monuments de Provins, les qualificatifs de «fort et reonde» étant stéréotypés pour évoquer une tour<sup>46</sup> et facilitant la rime avec «monde» au vers précédent<sup>47</sup>. Un détail rapproche d'ailleurs le donjon peint dans *Eracle* de la Grande Tour car celle-ci contenait une chapelle dédiée à Saint-Pancrasse<sup>48</sup> et Athanaïs se réfugie «jouste l'autel de se capiele» pour écrire un message destiné à Paridès, son amant :

Saut sus li dame par matin,  
prent anque, pene et parkemin  
jouste l'autel de se capiele ;  
nus autre escrivain n'i apiele

---

<sup>42</sup> « Et moi, je la mettrai dans un lieu tel, par la foi que j'ai en Dieu, qu'elle y sera le mieux du monde, car dans cette tour forte et ronde je l'enfermerai, très cher ami, avec vingt-quatre chevaliers, qui m'obéiront en tous points ».

<sup>43</sup> E. Chapin, *Les villes de foire de Champagne...*, p.22-41.

<sup>44</sup> M. C. Hubert, *op. cit.*, pp.26-46.

<sup>45</sup> F. A.G. Cowper, « Gautier d'Arras and Provins », *Romanic review*, 22, 1931, p.294.

<sup>46</sup> Voir par exemple la tour décrite dans *Le conte de Floire et Blancheflor*, éd. par J. L. Leclanche, Paris, Champion, 1983, v.1811 sv.

<sup>47</sup> *Eracle*, v.3133.

<sup>48</sup> Voir M. Veissière, « Chronique ancienne de Provins », *Provins et sa région, Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Provins*, 122, 1968, p.143.

ne mais son cors tant seulement. v.4377-4381<sup>49</sup>

Dans cet épisode, la géographie de Provins se marie à l'histoire médiévale car Henri II fit enfermer sa femme Alienor dans une tour de 1174 à 1189<sup>50</sup>.

Une autre particularité de Provins réside dans ses réseaux souterrains qui :

sont une des curiosités médiévales de Provins. Les souterrains constituent un réseau de galeries bien organisé, creusé parfois sur deux étages dans la craie au pied de la butte supportant la ville médiévale. Se recoupant à angle droit, les galeries reconstituent un plan de quartier (...) Sous la rue d'Enfer, on visite un grand souterrain-réserve à cellules latérales qui sont en réalité autant de caves et celliers (...), réseau certainement antérieur au temps de saint Louis.<sup>51</sup>

À la lecture de cette description, il est difficile de ne pas penser à l'épisode capital au cours duquel Athanaïs rejoint son amant dans un « sousterin » clos par une porte discrète :

Un sousterin i face faire,  
trestout de nuit si qu'il n'i paire ;  
çou a el brief que tel le truist  
qu'ensanle lui entrer i puist,  
et c'on puist l'uisset bien ouvrir  
et bien reclore et bien covrir  
qu'il n'i paire nule ovreture  
se nus i vient par aventure. v.4455-4464<sup>52</sup>

Les éléments appartenant à la réalité topographique de Provins se parent de significations symboliques, la pièce souterraine symbolisant la chute de l'impératrice renonçant à la vertu, et se superposent à des réminiscences littéraires. On se souvient de la cave creusée sous une cabane où Tristan attend des nouvelles d'Iseut et de la « meison sostainne » où Cligès cache Fénice<sup>53</sup>. Si retrouver son ami dans un souterrain est un motif stéréotypé de la littérature<sup>54</sup>, il est beaucoup plus original que cette pièce soit creusée spécialement pour l'occasion, en l'espace d'une semaine. La nature du sol devait s'y prêter, ce qui évoque le terrain crayeux de la Champagne.

<sup>49</sup> « La dame se lève au matin, prend de l'encre, une plume et un parchemin, et se rend à côté de l'autel de sa chapelle ; elle ne fait appel à aucun autre écrivain que son cœur ».

<sup>50</sup> Voir A. Fourrier, *op. cit.*, p.198. Ce motif apparaît dans des romans du XIIIe siècle, où une femme est enfermée par son mari jaloux dans une tour. Voir *Flamenca*, v.1172 sv. ; *Joufroi de Poitiers*, v.822 sv. Ces récits sont-ils influencés par l'histoire ou par l'épisode que décrit Gautier d'Arras ?

<sup>51</sup> D. Alexandre-Bidon, *Guide de la France médiévale*, Le livre de Poche, Librairie Générale Française, 1977, p.232.

<sup>52</sup> « Qu'il fasse creuser un souterrain, de nuit, très discrètement ; la lettre précise également qu'Athanaïs doit pouvoir entrer avec Paridès dans la pièce, et qu'on doit pouvoir ouvrir aisément la porte, et aisément la fermer, et aisément la masquer, de sorte qu'aucune ouverture ne soit visible si quelqu'un survient par hasard ».

<sup>53</sup> Bérout, v.2828-39 ; *Cligès*, v.5496.

<sup>54</sup> Voir par exemple le *Brut* de Wace, v.1835 sv. ; *Flamenca*, v.4732 sv. ; *L'Escoufle*, v.3331.

Non seulement *Eracle* s'inspire de l'architecture et de la topographie de Provins, mais le roman est également lié à sa vie économique. La ville était réputée pour la fabrication et le commerce du drap. Or les images concrètes dont le référent s'inspire de la couture apparaissent à plusieurs reprises dans les deux œuvres de notre auteur, tandis qu'elles sont absentes des récits de Chrétien de Troyes, par exemple. Pour dépeindre l'adversaire transpercé par une lance, Gautier emploie une métaphore plaisante qui consiste à « coudre sur son corps l'écu et le haubert »<sup>55</sup>. Plutôt que de parler de la traditionnelle souffrance d'aimer, l'écrivain évoque, dans *Ille et Galeron*, le vêtement de douleur qu'Amour a tissé pour Ganor :

«Lasse, quel bliaut me vesti  
Amours, qant Ille m'acointa !  
Ele coisi, ele enpointa,  
de dolor fist la gironee  
qui m'a trestote avironee.  
De lons sospirs, de griés espointes  
fist les coustures et les pointes ;  
le cors du bliaut de pesance  
qui me destraint sans esperance  
Amors meïsmes le tissi.  
Onques puis de mon dos n'issi  
que jel vesti premierement.» v.6262-6273<sup>56</sup>

Cette longue métaphore s'appuie sur une isotopie fondée sur les substantifs « bliaut », « gironee », « costures », « pointes » et les verbes « enpointer », « tisser », « vestir ». La personnification d'Amour en une femme tissant et taillant pour Ganor un vêtement de souffrance poétise et métamorphose la réalité prosaïque. Grâce à la variété du champ lexical de la douleur, traduite par les termes « dolor », « pesance », « sans esperance », et le rythme binaire du vers 6267 reliant « lons sospirs » à « griés espointes », l'image se fait l'écho d'un mal-être véritable qui ne peut laisser l'auditoire indifférent. Gautier amplifie dans ces vers une analogie esquissée dans *Eracle*, où Amour, tel un maître tailleur, a « vestu » le cœur de Paridès<sup>57</sup>.

Trois grandes foires avaient également lieu dans la ville, celle de la Saint-Ayoul, en septembre, celle de la Saint-Martin, en novembre, et celle de mai<sup>58</sup>. Il serait vain de vouloir

---

<sup>55</sup> *Ille et Galeron*, v.2352-3.

<sup>56</sup> « Hélas ! De quelle robe Amour ne m'a-t-il vêtue, au jour où il m'a fait connaître Ille ! Il en a choisi le modèle, il l'a façonnée. De douleur il a fait la jupe qui m'enserre. Il l'a piquée de points de longs soupirs, de douloureux élancements. Et c'est aussi Amour lui-même qui a tissé le corsage de cette robe de chagrin qui m'opprime sans espoir de délivrance. Depuis le jour où je l'ai passée la première fois, jamais elle ne m'a quittée ». Traduction de J.C. Delclos et M. Quereuil, *Ille et Galeron*, Paris, Champion, 1993.

<sup>57</sup> *Eracle*, v.3983. Il est possible que cette métaphore de Gautier ait inspiré Aimon de Varennes, *Florimont*, édité par A. Hilka, Göttingen, 1933, v.9090-9106, voir Ph. Ménard, *Le rire et le sourire....*, pp.678-9.

<sup>58</sup> Voir M. Bur, *La formation du comté de Champagne, v.950-v.1150*, Université de Lille III, 1977,

les faire coïncider avec les marchés aux pierres, aux chevaux et aux femmes qui scandent la vérification des dons du héros<sup>59</sup> et ne sont pas institutionnalisés mais générés par un ordre de l'empereur. La foire de la saint-Martin se tenait d'ailleurs sur la place du vieux marché et celle de mai à l'intérieur du « chatel », alors que le marché aux chevaux s'installe à l'extérieur de la ville, tout comme les jeunes filles réunies par le ban du souverain<sup>60</sup>.

C'est par un autre biais que les grands marchés de Provins ont influencé le roman. La foire de la Saint-Ayoul s'ouvrait le jour de l'Exaltation de la Croix et durait jusqu'à la Toussaint<sup>61</sup>. Celle de mai coïncidait avec les réjouissances de la Saint-Quiriace, le 1<sup>er</sup>, et l'Invention de la Croix, le 3. Or la troisième partie du récit retrace l'origine des fêtes de l'Exaltation et de l'Invention ainsi que la conversion et le martyr de Judas Quiriace. Ces fêtes, si importantes dans la vie religieuse et économique de Provins, trouvent une légitimité romanesque grâce à l'œuvre de Gautier :

Icis trova le feste adonques  
qui devant ce n'ot esté onques ;  
icis le trova tous premiers,  
or est cascuns coustumiers  
que il le face a icel jor. v.6439-6443<sup>62</sup>

Même le style de ces vers évoque le cycle temporel dont Eracle est l'initiateur, en opposant les adverbes « adonques » et « onques » à la rime, le passé simple « trova » et le présent d'habitude « est coustumiers », le démonstratif « icis », répété en tête de vers, au pronom indéfini « cascuns ».

Quant à la foire de mai, elle correspond peut-être au concours de beauté qui a lieu « par un bel jor d'esté », à la belle saison, afin d'élire la meilleure des femmes parmi les plus nobles jeunes filles du royaume<sup>63</sup>. La désignation de la souveraine, à l'issue d'une assemblée réunissant les plus gracieuses demoiselles du pays, se rapproche des fêtes populaires de mai,

---

pp.293-305 et du même auteur « Provins dans l'histoire de la Champagne du Xe au XIIe siècle », *Provins et sa région, Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Provins*, 131, 1977, pp.29-30.

<sup>59</sup> *Eracle*, v.728, 1281, 1973.

<sup>60</sup> *Eracle*, v.1279-80, 2009. Jean Renart s'est peut-être souvenu de la scène du marché aux chevaux pour *L'Escoufle*, v.436-45.

<sup>61</sup> Voir Ph. Walter, *La mémoire du temps. Fêtes et calendriers de Chrétien de Troyes à « La Mort Artu »*, Champion, Paris, 1989, p.22.

<sup>62</sup> « Eracle fut alors l'instigateur de cette fête qui n'avait jamais existé auparavant ; il en fut le tout premier instigateur ; maintenant, chacun a coutume de fêter la Croix ce jour-là ».

<sup>63</sup> *Eracle*, v.1960-73.

cérémonies (...) au cours desquelles on procède à l'élection d'une reine (...) convoitée car la souveraineté qu'elle confère à son conquérant apporte à ce dernier une consécration sans partage.<sup>64</sup>

Dans ce contexte, Athanaïs devient une autre reine de mai mais l'amour qui naît en cette saison n'est pas toujours idyllique. Dans le roman, il suscite le dépit et la haine des candidates repoussées<sup>65</sup> et expose les époux impériaux à l'infidélité et la souffrance<sup>66</sup>. Une secrète parenté unirait ainsi Athanaïs et Enide, reine de mai conquise par Erec à Pâques, au « tans novel »<sup>67</sup>, à cela près que le couple formé par Laïs et Athanaïs ne parvient pas à surmonter les épreuves dont Erec et Enide sortent grandis.

Provins accueillait encore un marché hebdomadaire, chaque mardi, dans la ville haute<sup>68</sup>. Peut-on le reconnaître lorsqu'Eracle est vendu par sa mère comme esclave, « lassus el grant marcié », dans la rue principale ?

Li dame qui son marcié quiert  
fait canqu'a marceant afiert ;  
le maistre rue en est venue  
u molt d'onor avoit eüe ;  
lassus el grant marcié de Rome  
illuec l'arainnent plusor home. v.445-450<sup>69</sup>

Le poète ne précise pas si cette vente a lieu le «mardi». En revanche, l'empereur décide de réunir tous les possesseurs de pierres précieuses un mardi, alors que les indications chronologiques dans les œuvres de Gautier s'appuient très rarement sur un jour de la semaine<sup>70</sup> :

Li jors fu mis droit au mardi,  
se n'i a un seul si hardi  
s'il nule pierre a qui riens vaille  
qu'il ne l'aport le jor sans faille.  
Le mardi droit i viennent tuit. v.737-741<sup>71</sup>

L'écrivain fait ainsi coïncider le marché décrété par l'empereur et le marché hebdomadaire de Provins. Il ne prive pas pour autant ce détail de sa signification emblématique. Mars,

<sup>64</sup> Ph. Walter, *op. cit.*, pp.262-4.

<sup>65</sup> *Eracle*, v.2555-72.

<sup>66</sup> *Eracle*, v.2983 sv.

<sup>67</sup> *Erec et Enide*, v.27.

<sup>68</sup> Voir E. Chapin, *op. cit.*, p.70. La première mention de ce marché dans les chartes apparaît en 1214, mais on peut imaginer que son existence est antérieure à la date qui l'officialise.

<sup>69</sup> « La dame qui cherche à vendre son bien fait tout ce qu'un marchand doit faire ; elle est venue dans la rue principale où elle avait reçu bien des marques d'honneur ; là-haut, dans le grand marché de Rome, plusieurs personnes l'interpellent ».

<sup>70</sup> Voir C. Pierreville, *La rivalité littéraire...*, pp.112-3.

<sup>71</sup> « Le jour fut fixé précisément au mardi de sorte qu'il n'y ait aucun possesseur de pierre qui soit assez hardi pour ne pas apporter son bien, sans faute, ce jour-là. Le mardi précisément ils viennent tous au marché ».

dieu de la guerre, préside l'achat de la pierre dont le héros devra prouver la vertu en affrontant l'épreuve de l'eau, du feu et des armes<sup>72</sup>.

À côté des foires, le roman mentionne une fête, celle de la Saint-Jean, qui dure huit jours. Il existait une foire de la saint-Jean d'été à Troyes et le folklore de la Saint-Jean était répandu en France<sup>73</sup>, donnant l'occasion de festivités et de danses que le récit transpose lors de la rencontre entre Athanaïs et Paridès :

Venoient i les damoisieles  
 et les dames et les pucieles ;  
 l'empereïs demainement  
 i venoit huit jors plainement  
 por plus esbaudir cele feste,  
 et li varlés de haute geste  
 soloient devant li harper (...)  
 A le feste a maint ju basti,  
 que varlet vestu de samit  
 i ont tant maint ju arramit :  
 salent, tymbrent, harpent et rotent,  
 balent, treskent, salent et notent ;  
 cis calemiele et cis estive. v.3377-3435<sup>74</sup>

Alors que Chrétien de Troyes se contente de mentionner les réjouissances de la cour, d'où sont obligatoirement exclus les gens du peuple<sup>75</sup>, le poète d'Arras prend plaisir à décrire les fêtes qui rythmaient la vie médiévale et la liesse populaire à laquelle participent les nobles<sup>76</sup>.

Ses œuvres reflètent enfin les débats qui agitérent la ville de Provins au XII<sup>e</sup> siècle. *Eracle et Ille et Galeron* font allusion aux cathares et à une recrudescence de l'hérésie :

Illuec se faisoit aouer  
 a le caitive fole gent,  
 qui croit et mescroit por noient

<sup>72</sup> C'est également un mardi que le comte Alier survient dans le *Chevalier au lion*, v.3188. Sur la signification emblématique de ce jour, voir Ph. Walter, « Temps romanesque et temps mythique... », *«Le Chevalier au lion». Approches d'un chef-d'œuvre*, études réunies par Jean Dufournet, Paris, Champion, 1988, p.213 et *La mémoire du temps...*, p.79.

<sup>73</sup> Voir Ph. Walter, *op. cit.*, pp.265-74.

<sup>74</sup> « Les demoiselles venaient à cette fête, ainsi que les dames et les jeunes filles ; les gens de l'impératrice y venaient huit jours entiers pour rendre la fête plus réjouissante, et les jeunes hommes de haute famille avaient coutume de jouer de la harpe devant elle (...) A la fête se déroulent maints jeux car les jeunes gens vêtus de soie y ont organisé de très nombreux spectacles : ils sautent, jouent du tambourin, de la harpe, de la rote, dansent la tresche, bondissent, et font de la musique ; celui-ci joue du chalumeau et celui-là de l'estive ». Gautier s'inspire pour cette description d'*Erec et Enide*, v.1989-2000.

<sup>75</sup> Voir en particulier *Erec et Enide*, v.6850-1 : « Onques n'i pot antrer vilains,/ se dames non et chevalier ».

<sup>76</sup> Par ce trait, Gautier d'Arras préfigure Jean Renart décrivant les fêtes de mai à Mayence dans *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, v.4143 sv.

com li popelican caitif. *Eracle*, v.5228-5232<sup>77</sup>

Cil qui tant set plaindre et proier,  
ne fait el k'amour faunoier  
com li popelicans la loi,  
qui les homes maine a besloi,  
qui se consire de la car  
por les gens mener a escar.  
Ce fait et promet plus a faire  
por nous et por la loi desfaire.  
Ensi l'ont commencié pieça. *Ille et Galeron*, v.1245-1253<sup>78</sup>

On sait que dans les années 1177-1178, le conflit contre les Albigeois se durcit et qu'on fit appel au bras séculier. À Arras, par exemple, des hérétiques furent arrêtés et exécutés sur l'initiative de Philippe d'Alsace et Guillaume de Champagne, archevêque de Reims. Tous ces événements eurent un retentissement profond sur la chrétienté et plus particulièrement sur les tisserands champenois, favorables au catharisme. *Eracle* et *Ille et Galeron* se font l'écho de ces incidents historiques mais le trouvère se montre nettement opposé à l'hérésie qu'il condamne sans appel. Il se range ainsi à l'avis de Guillaume de Champagne, frère de Thibaut de Blois et d'Henri le Libéral.

Si la composition d'*Eracle* semble pouvoir s'inscrire dans le domaine champenois entre 1165 et 1180, celle d'*Ille et Galeron* paraît s'en éloigner puisque la dédicataire principale en est Béatrix de Rome. Pourtant, une fois encore, il est possible d'imaginer que ce roman répond à une commande émanant de la maison de Blois Champagne afin d'honorer l'impératrice. Gautier reconnaît lui-même dans l'explicit qu'il n'a jamais rencontré la souveraine :

Molt par me torne a grant anui  
quant ainc ma dame ne conui ;  
molt me fust encor plus soëf. v.131 a-c<sup>79</sup>

Henri et Thibaut étaient apparentés par leur grand-tante, Elisabeth de Bourgogne Macon, à l'impératrice Béatrix, fille de Renaud III de Bourgogne, frère d'Elisabeth. Le comte de Champagne fut toute sa vie un fidèle partisan de Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse et des liens familiaux unissaient la maison de Blois Champagne à celle de Béatrix de Bourgogne, comme le confirmera le mariage entre la fille de Thibaut V, Marguerite de Blois, et Othon,

<sup>77</sup> « Là il se faisait adorer par un peuple pitoyable et insensé de mécréants qui croient dans le vide, comme le malheureux hérétique ».

<sup>78</sup> « Multiplier plaintes et prières ne fait que dévoyer l'amour, comme l'hérétique dévoie la religion quand il s'écarte de la chair pour abuser les gens et se moquer d'eux ; il promet même d'en faire davantage, pour nous ruiner et pour ruiner la religion, comme il s'y emploie depuis longtemps déjà ». Traduction de J.C. Delclos et M. Quereuil, *Ille et Galeron*, Paris, Champion, 1993.

<sup>79</sup> « Mon plus grand regret est de n'avoir jamais rencontré ma dame : ma vie s'en trouverait adoucie ». Traduction de J. C. Delclos et M. Quereuil.

le fils de Béatrix et Frédéric Barberousse en 1192. Les époux impériaux tinrent d'ailleurs une cour plénière à Besançon en septembre 1178, où ils étaient entourés, entre autres, par Henri I<sup>er</sup>, comte palatin de Troyes, son frère Guillaume, archevêque de Reims, et Thibaut de Blois. C'était une bonne occasion offerte à Gautier de présenter son roman et de le dédier, dans l'épilogue, à Béatrix et Thibaut<sup>80</sup>.

Le poète a donc lié subtilement l'intrigue d'*Eracle* à la cour de Champagne et à Provins, lieu de résidence d'Henri, de Marie et de Thibaut, ainsi qu'à la personnalité de ces dignitaires. Son œuvre originale atteste du développement de la ville et reflète certains événements historiques, économiques, politiques, religieux et sociaux de son temps. Pour la première fois au XII<sup>e</sup> siècle, un roman offre une place de choix à la réalité, parti pris qui domine également l'écriture du second récit de Gautier, *Ille et Galeron*. Par ce biais, Gautier se démarque de ses contemporains, il manifeste sa singularité en contrariant les conventions existantes, et rehausse la valeur littéraire et morale de ses contes car des récits présentés comme véridiques sont particulièrement aptes à délivrer un enseignement<sup>81</sup>. Il apparaît encore comme un homme pragmatique, attentif aux diverses composantes de la société médiévale, à ses mœurs, ses coutumes, ses pratiques, un écrivain qui sait apprécier la poésie du quotidien, ses détails pittoresques ou savoureux, et qui les préfère à la séduction facile du merveilleux. Mais l'ancrage dans la réalité n'exclut pas le goût d'une narration recelant un sens caché, une portée symbolique que le lecteur peut chercher à déchiffrer.

Corinne Pierreville

---

<sup>80</sup> Anthime Fourrier pense que Gautier aurait commencé son œuvre à cette occasion, mais le texte contredit cette hypothèse puisque Gautier admet dans le prologue n'avoir encore jamais eu l'occasion de voir l'impératrice.

<sup>81</sup> Voir ces vers d'un traducteur de la *Vie des Pères*, cité par Hilka, introduction de *Cligès*, p.XXII : « De mençonge qui cuers obscure/Et corrompent la clarté d'âme,/N'en aiez cure, douce dame,/Laissez Cligès et Perceval/Qui les cuers perce et trait a val/Et les romans de vanité ».